



Paris, le 2 juillet 2007

Communiqué de presse

## A l'horizon 2010, 1 PPP sur 3 se fera avec le groupe Crédit Agricole

Pionnier du développement des Partenariats Public Privé en France,  
le groupe Crédit Agricole bénéficie d'atouts différenciants  
lui permettant d'afficher son ambition pour demain.

Les Partenariats Public Privé (PPP) sont un ensemble de formules contractuelles permettant d'associer le secteur privé à la réalisation et à la gestion d'un équipement ou service public. En 2009, le marché des PPP devrait atteindre 10% de l'investissement public, soit environ 5 milliards d'euros par an.

Banque historique des territoires et de leur développement, le Crédit Agricole est un acteur légitime sur ce marché. Grâce à la spécificité de sa structure et de son organisation, le Crédit Agricole dispose d'un positionnement unique sur ce marché : il est à la fois partenaire des donneurs d'ordre publics - tant régionaux que d'Etat - et des entreprises (qu'il s'agisse des majors mais aussi des PME régionales clientes).

En matière de PPP, l'approche du groupe Crédit Agricole est basée sur la relation de proximité en région, sur l'expertise de ses filiales et sur ses métiers :

### Proximité

En coordination avec l'expertise opérationnelle et technique des filiales métiers, les 39 Caisses régionales de Crédit Agricole ont un rôle d'interface dans la relation avec les donneurs d'ordre public locaux et régionaux et font valoir leur positionnement sur les dossiers de financement de projet et, plus généralement, d'aménagement du territoire. Les Caisses régionales jouent leur partition : un rôle d'« originateur » attendu d'une banque de proximité.

## Expertise

Les atouts du groupe Crédit Agricole se situent aux niveaux :

- international avec Calyon, premier arrangeur de financement de projets au monde en 2006 ;
- national avec les différentes filiales du groupe (dont FIP et Calyon) qui lui permettent de travailler avec les entreprises de construction, services, etc... de toute taille pour des projets de petites et grandes collectivités, ainsi que de l'Etat et de ses établissements publics nationaux ;
- régional : partenaire historique des décideurs locaux, la Caisse régionale est le premier financeur des entreprises régionales.

## Métiers

Grâce à la complétude des métiers qu'il exerce, le groupe propose l'offre la plus complète du marché, répondant ainsi à l'ensemble des besoins : investissement en fonds propres, conseil financier, arrangements, financement, etc...

Le groupe Crédit Agricole dispose ainsi d'une force de frappe et d'une capacité d'innovation reconnues. En effet, il s'est organisé en fonction de la nature et de la taille des projets :

- Filiale de Crédit Agricole Leasing, FIP (société Auxifip) intervient sur les projets d'un montant inférieur à 60 M d'euros ;
- Calyon intervient sur les projets d'un montant supérieur à 60 M d'euros ;
- En complément, l'offre du Groupe Crédit Agricole bénéficie de deux entités spécialisées : Meridiam, filiale de Crédit Agricole Private Equity intervient sur l'investissement en fonds propres dans les concessions et PPP, et Crédit Agricole Immobilier dans le domaine de la promotion et les métiers de l'immobilier.

\*\*\*

Pionnier sur le marché des PPP, le groupe Crédit Agricole peut aujourd'hui afficher une part de marché d'environ 50 % sur les gendarmeries, soit 80 casernes de gendarmeries. Le groupe a démontré sa capacité d'innovation en matière de projets hospitaliers, en concluant 6 des 23 baux emphytéotiques hospitaliers (BEH) signés à ce jour. En matière d'équipement scolaire, le groupe a été attributaire du tout premier Contrat de Partenariat avec le collège de Villemandeur dans le Loiret. Enfin, le groupe Crédit Agricole a été lead arrangeur du 1er lot de prisons réalisé en PPP.